

## **PROPAC**

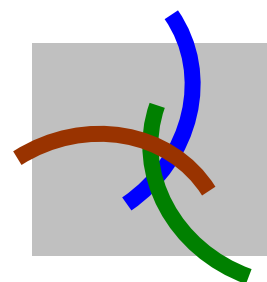
**Plateforme Sous-Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique**

**Sub-Regional Platform of Farmers' Organisations in Central Africa**

**Plataforma Sub-Regional das Organizações Paisanas da Africa Central**

**Plataforma Sub-Regional de Organizaciones Campesinas de África Central**

**CEEAC - CEMAC**



# **ATELIER DE CONCERTATION ENTRE LES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DE PRODUCTEURS ET LES ACTEURS DE LA RECHERCHE EN AFRIQUE CENTRALE**

**Mfou/Yaoundé, CHASAADD, 06-08 août 2014**

**RAPPORT**

## INTRODUCTION

Du 06 au 08 août 2014 s'est tenu, au siège de la CHASAADD de Mfou, l'atelier régional de concertation entre les Organisations Paysannes et de Producteurs et les acteurs de la Recherche en Afrique Centrale, sous le thème : « **Recherche agricole pour le développement et renforcement des capacités des parties prenantes** ».

Organisé par la Plateforme Sous-Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC), l'atelier a regroupé une trentaine de participants représentant les organisations de producteurs venant de la RDC, du Congo Brazzaville, de la République Centrafricaine, de la Guinée Equatoriale, de Sao Tomé et Principe, du Gabon, du Tchad et du Cameroun ; les instituts de recherche nationaux (l'IRAD du Cameroun, l'ITRAD du Tchad, l'ICRA de la Centrafrique et le CIAT de Sao Tomé et Principe) ; les pôles régionaux de recherche (PRASAC, CORAF, CIRAD), les ministères (Ministère de l'Agriculture de la Guinée Equatoriale et Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille du Cameroun) et les communautés économiques régionales (CEMAC et CEEAC).

L'agenda de l'atelier prévoyait:

- la session introductive articulée autour de quatre principales interventions ;
- les exposés suivis de débats en plénière ;
- les travaux de groupe suivis de restitution ;
- la session de clôture.

### I. SESSION INTRODUCTIVE

Cette session a démarré par le mot introductif de Monsieur NGA Célestin, Secrétaire Permanent de la PROPAC. Dans son propos, il a souhaité la bienvenue aux participants, avant de rappeler le contexte de déroulement de l'atelier, ainsi que le thème retenu. Relevant l'importance de cette activité pour les organisations de producteurs, il a souligné qu'elle constituait un cadre idoine d'échanges pour la promotion de la croissance agricole en Afrique Centrale.

S'en est suivi la présentation des participants et de l'agenda de l'atelier, ainsi que des modalités de déroulement des travaux.

Trois interventions ont constitué les principaux temps forts de cette session introductive, à savoir : le mot de bienvenue de Madame la Présidente de la PROPAC, le mot du représentant de la CEMAC et l'allocution d'ouverture du représentant de la CEEAC.

## **1. Mot de bienvenue de Madame la Présidente de la PROPAC**

Madame Elisabeth ATANGANA, Présidente de la PROPAC a souhaité une chaleureuse bienvenue à l'ensemble des participants. Elle a souligné l'intérêt de l'atelier, en relevant notamment l'opportunité porteuse d'espoir, offerte par le PAEPPERD. Car, a-t-elle indiqué, la rencontre concerne deux acteurs clés dans le développement de l'agriculture en Afrique: les producteurs et les chercheurs.

Revenant sur les défis auxquels l'agriculture africaine est confrontée, Madame la Présidente a souligné la volonté politique impulsée par la création du NEPAD et l'élaboration du PDDAA, en mettant un accent particulier sur le pilier 4 dudit programme, qui place la recherche agricole au centre des enjeux de développement durable. Elle a également précisé que le Forum Africain pour la Recherche Agricole (FARA) permet, à travers le PAEPARD, d'avoir un cadre de concertation OP-chercheurs.

Pour clore son propos, l'intervenante a émis le souhait que la rencontre soit productive et débouche sur un engagement concerté des parties prenantes pour une transformation de l'agriculture familiale en Afrique centrale.

## **2. Mot du représentant de la CEMAC**

Dans son intervention, Monsieur MESSI Nicolas Marie, représentant de la CEMAC, a remercié la présidente de la PROPAC pour l'initiative lancée en vue d'un partenariat avec la CEMAC. Cette institution, a-t-il souligné, suit de près les actions menées par la PROPAC. Il a également loué la collaboration fructueuse entre la CEMAC et la PROPAC, matérialisée par l'organisation préalable d'ateliers ayant permis d'améliorer les connaissances des acteurs intervenant dans le domaine de la production agricole. Il a terminé en émettant le souhait que les conclusions tirées des travaux soient bénéfiques aussi bien pour les OP que pour les instituts de recherche.

## **3. Allocution d'ouverture du Représentant de la CEEAC**

Dans son allocution de circonstance, Monsieur NDJOYA Jean, représentant de la CEEAC, a félicité la présidente de la PROPAC pour l'initiative d'organiser une concertation OP-chercheurs. S'appuyant sur la maxime selon laquelle la recherche est au développement ce que la nourriture est à l'organisme, il a souligné que la CEEAC accorde une importance particulière à toutes les initiatives de recherche, d'où le soutien de l'institution en faveur du Programme de Productivité Agricole Afrique centrale qui, comme cela est le cas en Afrique de l'ouest, devrait assurer l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la croissance dans la sous-région.

La session d'ouverture s'est achevée par une photo de famille. Puis les participants se sont retrouvés en plénière pour la phase technique des travaux, constituée d'exposés et débats.

## **II. EXPOSES ET ECHANGES EN PLENIERE**

Cette phase a débuté par la présentation par Monsieur EWOLE Gustave, des termes de référence de l'atelier, en indiquant notamment le contexte, les objectifs visés, les résultats attendus, le déroulement de l'atelier et la qualité des participants.

En termes d'objectifs, l'atelier visait à renforcer les mécanismes de collaboration entre les organisations de producteurs et les instituts de recherche agronomique, pour une communauté d'objectifs et une vision concertée des principaux aspects de la recherche agricole pour le développement en Afrique Centrale.

De manière spécifique, il s'agissait :

- de mettre en place des mécanismes qui favorisent la prise en compte et l'implication des OP dans les processus de recherche ;
- de favoriser l'appropriation des processus et résultats de recherche par les OP et leurs membres en vue d'une meilleure vulgarisation ;
- de créer un cadre formel de concertation entre la recherche, la PROPAC et ses OPN ;
- d'identifier les domaines et thématiques prioritaires pour la collaboration.

Cette présentation a donné lieu à quelques réactions de la part des participants, portant notamment sur le choix des participants à l'atelier. A ce niveau il a été relevé qu'il est nécessaire d'associer les décideurs dans la mesure où ces derniers orientent la politique en matière de recherche, et d'impliquer d'autres acteurs du secteur privé dans le processus de concertation.

Sept (07) exposés ont été présentés par des experts des domaines concernés.

### **1. Présentation de la PROPAC**

Cette présentation, faite par Monsieur NGA Célestin, a permis aux participants d'être édifiés sur :

- le contexte de l'Afrique centrale ayant inspiré la création de la plateforme, caractérisé entre autres par un potentiel énorme en matière de production végétale, une représentativité de 60% d'acteurs, des conditions naturelles favorables, la disponibilité de la terre, une importante réserve de ressources en

eaux internes renouvelables, un marché régional de plus de 140 millions de consommateurs, l'existence de deux communautés économiques ;

- quelques contraintes telles que le désinvestissement dans l'agriculture, la faiblesse des investissements dans les ressources humaines et la recherche, les difficultés d'accès des petits producteurs aux facteurs de production, l'incidence du SIDA ;
- le membership de la PROPAC, qui comporte 10 membres représentant les Organisations Paysannes des 10 pays de la sous-région CEEAC ;
- l'historique, la vision, les missions et le fonctionnement de la PROPAC ;
- les actions menées par cette plateforme, découlant du plan stratégique 2013-2017, dont les principales orientations ont trait à la structuration des OP membres de la PROPAC, à la mobilisation des ressources financières, au lobbying et au plaidoyer, à la promotion de l'approche genre.

L'intervenant s'est également appesanti sur les défis qui interpellent la PROPAC, ainsi que les priorités actuelles. Une liste non exhaustive des partenaires de la PROPAC a été présentée.

## **2. Présentation du PAEPARD (Platform for African and European Partnership for Agricultural Development in Africa)**

Dans son exposé, Monsieur Jonas MUGABE, gestionnaire du PAEPARD, a rappelé les objectifs de cette institution, à savoir construire des partenariats multi acteurs entre les acteurs africains et européens de la recherche agricole. Il a présenté le contexte d'intervention du PAEPARD II, mis en place pour apporter des solutions aux problèmes identifiées dans le cadre du PAEPARD I.

Indiquant les actions menées par le PAEPARD pour réaliser ses objectifs, l'intervenant s'est appesanti sur 7 volets d'activités :

- Mobiliser les chercheurs et non chercheurs en Afrique et en Europe pour une collaboration en recherche agricole pour le développement ;
- Créer des outils d'accès aux connaissances et à l'information sur la recherche agricole pour le développement ;
- Renforcer les capacités des acteurs à travailler dans les partenariats inclusifs et équilibrés ;
- Amener les partenaires à former des partenariats autour des défis communs ;
- Faire le plaidoyer pour un financement de la recherche agricole pour le développement des partenariats inclusifs ;
- Assurer la gestion et la coordination.

L'intervenant a également présenté le mécanisme de courtage du PAEPARD, portant notamment sur un appel à la formation des partenariats. En guise d'actions menées dans ce cadre, il a relevé les consultations internes sectorielles et multi acteurs en Afrique et en Europe, dont l'objectif était d'identifier les défis communs afin d'élaborer les projets.

Présentant la gouvernance du projet, il a brièvement décrit les organes principaux tels que le comité de pilotage, le comité de coordination, la coordination du projet.

Parmi les défis relevés par l'intervenant, on note la création des plateformes, la faible motivation des chercheurs européens pour des partenariats sans financement, le caractère parfois inapproprié des opportunités de financement, la compétitivité des mécanismes de financement actuels, la faiblesse des ressources de certaines institutions de partenariat pour préfinancer les activités.

Pour conclure son propos, l'intervenant a relevé que l'occasion offerte par PAEPARD a permis de montrer que la connaissance n'est pas seulement l'apanage des chercheurs, mais également des producteurs.

### **3. Présentation des initiatives de mobilisation des acteurs**

Ce point a fait l'objet de deux interventions axées sur les initiatives respectives de la PROPAC et de la CNOP-CAM.

Intervenant en premier, Monsieur EWOLE Gustave a présenté les initiatives de la PROPAC, en 2 étapes : la consultation multi acteurs et la construction du partenariat OP- recherche consortium.

S'agissant de la consultation multi acteurs, elle a permis :

- d'échanger sur les expériences de partenariat entre les acteurs de la recherche et les producteurs ;
- d'identifier les besoins en termes de renforcement des capacités ;
- de relever les contraintes en matière de recherche agricole pour le développement ;
- d'explorer les pistes de partenariat pour l'amélioration de la productivité des OP.

Les résultats de cette consultation ont permis d'identifier des thématiques clés autour desquels des activités de formation ont été développées.

En ce qui concerne la 2<sup>e</sup> étape portant sur la construction du partenariat OP-recherche consortium, elle a consisté en l'identification des thèmes fédérateurs,

l'analyse des problèmes, l'étude documentaire, l'étude de cas, le choix d'un thème fédérateur et la définition des questions de recherche.

Les résultats obtenus au terme de cette deuxième étape sont notamment, la constitution d'un consortium Europe-Afrique, avec plusieurs partenaires dont certaines organisations de producteurs en Afrique centrale et quelques instituts de recherche, ainsi que l'élaboration d'une note conceptuelle sur le projet « **Gestion intégrée de la fertilité de sols en maraichage urbain et périurbain en Afrique Centrale** ».

A la suite de cette intervention, Madame ENGAMA Marie Joseph, Secrétaire exécutive de la CNOP-CAM (Concertation Nationale des Organisations Paysannes au Cameroun), a présenté l'initiative de cette organisation, en décrivant notamment :

- le contexte de la création en 1998 de la CNOP-CAM, qui est une instance faîtière des organisations paysannes au Cameroun, dont la vision est de soutenir une agriculture familiale entreprenante et dynamique ;
- les objectifs de la CNOP-CAM ;
- les missions de l'organisation ;
- les outils spécialisés de la CNOP-CAM qui sont les institutions de microfinance rurale, le centre de formation professionnels et des exploitants agricoles et entrepreneurs ruraux, les coopératives spécialisées
- les axes stratégiques ;
- les relations entre la CNOP- CAM et la recherche agricole au niveau national ;
- les mécanismes de formalisation du partenariat OP-recherche et les autres acteurs du développement agricole ;
- les rôles des différents partenaires dans le cadre du consortium (CNOP-CAM, IRAD, UY2, CIRAD) ;
- les activités réalisées par le CIU2C (atelier d'initiation au partenariat, ateliers d'écriture pour la reformulation et l'amélioration de la note conceptuelle, formulation du projet de valorisation des produits de saison au Cameroun, participation à la semaine scientifique du FARA au Ghana) ;
- les résultats obtenus ;
- les difficultés rencontrées (manque d'expérience antérieure pour les acteurs, difficultés à trouver des opportunités de financement, disponibilité limitée des partenaires, faible niveau de communication entre les différents acteurs, lourdeur du dispositif de PARPERD) ;
- les défis majeurs et les perspectives.

#### **4. Rôle des OP dans le processus de Recherche Agricole pour le Développement**

Dans sa présentation, Madame Joséphine ATANGANA, chargée de programme à la PROPAC, a rappelé les objectifs de la recherche et ceux des OP, ainsi que les attentes des deux acteurs.

Revenant sur les défis communs au OP et aux acteurs de la recherche, l'intervenante s'est appesantie sur : la gestion des terres et des eaux, la sécurité alimentaire, les OGM, l'agribusiness, le changement climatique, les innovations, la vulgarisation, la professionnalisation et l'amélioration des prix.

Parlant des pistes de solutions pour adresser ces défis, Madame Joséphine ATANGANA a relevé le partage des savoirs, des savoirs-faire, des technologies et des innovations, le développement des programmes communs basés sur les besoins des producteurs, le plaidoyer en concertation, la recherche des fonds spécifiques et le développement des systèmes de vulgarisation avec la participation des différents acteurs.

#### **5. Diffusion des résultats de la recherche et capitalisation des savoirs endogènes**

Cet exposé a été présenté par Monsieur ONGUENE, représentant de l'IRAD. Il a introduit son propos par une présentation de l'IRAD, en indiquant notamment que cet institut couvre les cinq zones agro écologiques du Cameroun disposant chacune de centres de recherche régionaux et de centres spécialisés.

Il a également mentionné les cinq domaines de recherche de l'IRAD, à savoir : cultures annuelles, cultures pérennes, production animale, forêts, sols et environnement, systèmes de production, économie et sociologie rurales.

Quelques acquis majeurs ont été soulignés, ainsi que les mécanismes de diffusion des résultats (mise à la disposition des producteurs des semences de base de variétés et spéculations, création de champs semenciers de proximité de la spéculation d'intérêt, la création de parcelles de démonstration, l'organisation de journées portes ouvertes, la participation aux foires, encadrement des OP, organisation d'ateliers de formation des formateurs).

S'agissant spécifiquement de la capitalisation des savoirs indigènes, l'intervenant s'est appesanti sur diverses études menées, notamment les études des savoirs dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, les études ethnobotaniques, ethno pédologiques et ethno mycologiques.



## **6. Priorités régionales pour la recherche agricole en Afrique centrale**

Pour introduire son intervention, Monsieur NDIJOYA Jean, expert CEEAC, a relevé que le processus de mise en place du Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) est encore en phase de planification stratégique, tant au niveau national que régional.

Il a présenté quelques caractéristiques socio-économiques générales de la sous-région, qui sont notamment : la bonne tenue de l'économie régionale, l'urbanisation croissante de la population, la dégradation de la situation sociale, la faible intégration du marché régional, la modeste contribution de l'agriculture aux recettes d'exportation, l'importation croissante des denrées alimentaires, la contribution mitigée de l'agriculture à l'alimentation des populations, les productions agro-sylvo-pastorales.

Revenant sur l'objectif global de la Politique Agricole Commune de la CEEAC, l'intervenant a souligné qu'elle vise à contribuer de manière substantielle et durable à la satisfaction des besoins alimentaires des populations, à la gestion rationnelle des ressources naturelles, à la promotion du marché régional et son insertion dans le marché international, dans la perspective de la réduction de la pauvreté dans les Etats membres.

Relativement à la logique de conception du PRIASAN, l'intervenant a indiqué qu'elle tire son fondement des principes cardinaux de la politique agricole, notamment ceux relatifs à la subsidiarité, à la progressivité et à la complémentarité des interventions entre les différents niveaux, ainsi que la synergie d'actions avec les autres intervenants.

En termes d'interventions proprement dites, le programme se focalise sur les secteurs agro-sylvo-pastorale et halieutique, à travers notamment : la gestion des interdépendances entre pays, la coopération autour des problèmes communs à plusieurs pays, la gestion des relations de la région avec l'extérieur.

Le PRIASAN a pour finalité de soutenir la croissance économique de l'Afrique Centrale, dans la triple perspective : de l'amélioration des revenus des actifs agricoles, de la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de la promotion de l'intégration régionale des économies des Etats de l'Afrique Centrale. Il est structuré autour de 4 axes ou composantes qui correspondent aux domaines d'intervention prescrits par la politique agricole commune, à savoir :

- Axe 1 : Accroître de façon significative et durable la production agricole en général et les cultures vivrières en particulier
- Axe 2 : mieux gérer le potentiel de richesse naturelle dont dispose la région (forêt et eaux)
- Axe3 : créer un environnement favorable aux échanges de produits agricoles et forestiers;
- Axe4 : assurer un meilleur accès à l'alimentation pour les populations vulnérables.

Chacun de ces axes est décliné en résultats, auxquels contribuent des actions précises, avec des estimations budgétaires pour leur réalisation.

## **7. Cohérence entre les projets de recherche agricole et les politiques agricoles en Afrique**

Cet exposé a été présenté par Madame Julienne KUISEU, Chargée de Programme CORAF/WECARD. Les principaux points développés avaient trait notamment à :

- l'historique du CORAF /WECARD (Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole) ;
- le mandat de l'organisation, à savoir promouvoir la coopération sous-régionale, créer des synergies et réduire les duplications, faire le plaidoyer pour des investissements agricoles dans la sous-région afin de résoudre les problèmes communs en matière de recherche agricole et contribuer à la transformation de l'agriculture ;
- la vision du CORAF : réduire de façon durable la pauvreté et l'insécurité alimentaire à travers l'augmentation du taux de croissance dans le domaine agricole et l'amélioration durable du système de recherche pour le développement agricole;
- le plan stratégique du CORAF 2007/2016 prenant en compte les orientations de politique continentale et sous-régionale ;
- les partenariats développés par le CORAF avec les communautés économiques régionales, les organisations intergouvernementales, les institutions financières et les institutions techniques.

Pour relever les défis qui l'interpellent, le CORAF a revu son organigramme. A cet effet un accent est mis sur les principaux domaines d'intérêt ci-après : élevage, pêche et aquaculture, cultures, gestion des ressources naturelles, politique, marchés et commerce, biotechnologie et biosécurité, renforcement des capacités et coordination.

Comme principales réalisations, l'intervenante a indiqué les outils pour la recherche sous-régionale, matérialisés par les mécanismes de fonds compétitifs ou commissions, le nouveau paradigme basé sur la recherche et les plateformes d'innovation, les systèmes d'innovation, les centres de spécialisation sur plusieurs chaînes de valeurs.

Le CORAF a mis en œuvre 55 projets impliquant la participation de plusieurs acteurs, ce qui a donné lieu à la création de 171 plateformes d'innovation. Les projets lancés ont porté sur plusieurs spéculations et les producteurs sont constamment sensibilisés à l'utilisation des produits locaux.

Madame Julienne KUISEU a également présenté quelques exemples de succès dans la réalisation des projets du CORAF en Afrique de l'ouest, ainsi que le modèle WAAPP pour l'augmentation des investissements dans la recherche agricole pour le développement, basé sur 4 composantes, à savoir : le renforcement des politiques régionales, le renforcement des capacités dans le domaine de la recherche, la création de fonds nationaux pour faciliter l'adoption de technologies, le renforcement du suivi/ évaluation, des TIC et du système fiduciaire.

En termes de perspectives, elle a indiqué que le secrétariat exécutif du CORAF entend œuvrer pour le renforcement des partenariats stratégiques avec les instituts de recherche régionaux, le renforcement des capacités des OP, des OSC et autres acteurs afin de mieux connecter la production au marché, le renforcement des outils de recherche développement au niveau de la sous-région, la facilitation des partenariats pour la transformation durable de l'agriculture, les relations avec les instituts régionaux.

## **ECHANGES ET SUGGESTIONS**

Au cours des échanges qui ont suivi chacune de ces présentations, l'on note les aspects ci-après :

- la clarification de la vision de la PROPAC en termes d'ouverture laissée à plusieurs organisations de producteurs au sein du même pays ;
- l'impact obtenu dans la réalisation des activités de la PROPAC, au regard du nombre réduit des effectifs ;
- l'importance du soutien des partenaires pour la réalisation optimale des activités de la PROPAC ;
- la justification de la compétitivité entre chercheurs et non chercheurs dans le cadre du PAEPARD ;
- la suite donnée aux demandes de fonds incitatifs mentionnées par le PAEPARD ;

- la définition du mécanisme de financement pour le développement des notes conceptuelles impliquant plusieurs acteurs ;
- la possibilité de soumission des notes conceptuelles élaborées dans le cadre du PAEPARD à d'autres acteurs que ceux relevant de l'Union Européenne pour des demandes de financement ;
- le mécanisme de suivi des actions menées par le PAEPARD ;
- le rôle de CNOF-CAM dans le projet DONATA ;
- la faiblesse des investissements dans le domaine de la recherche agricole ;
- l'implication des acteurs du secteur privé dans la mobilisation des ressources ;
- les mécanismes de collaboration au niveau de la sous-région pour la mise à disposition des semences améliorées en vue de leur adaptation ou utilisation dans les autres pays de la sous-région ;
- les moyens de diffusion des résultats de la recherche en dehors du Cameroun ;
- les mécanismes de collaboration avec l'IRAD pour l'accès aux semences améliorées ;
- la possibilité de faire bénéficier aux chercheurs de la sous-région des avancées des instituts de recherche des pays concernés ;
- l'articulation des besoins des producteurs avec les thèmes de recherche ;
- la problématique de la gestion des OGM ;
- les sources de financement du PRIASAN, la disponibilité des financements et les mécanismes de mise en œuvre du programme ;
- le niveau actuel d'exécution du programme et les contraintes éventuelles dans sa mise en œuvre ;
- la traduction de la politique préconisée par le PRIASAN en actes concrets ;
- la professionnalisation de l'agriculture à travers des appuis spécifiques en direction des producteurs ;
- la cartographie des zones d'intervention du CORAF et les modalités d'implication des pays situés entre les deux principales zones concernées ;
- les stratégies développées par le CORAF pour remédier au déséquilibre en termes de participation des différents acteurs, de couverture géographique, avec notamment une faible représentativité de l'Afrique centrale ;
- les contraintes principales ou les points faibles identifiés par le CORAF et les stratégies mises en place pour permettre aux partenaires de la recherche de contribuer à leur réduction ;
- la gestion de la complémentarité entre CORAF et PRASAC (Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale), eu égard à la collaboration mitigée entre des deux structures ;

- la faible mobilisation des ressources par les Etats de la CEEAC en vue de soutenir les initiatives dans le domaine de la production agricole;
- la faible circulation de l'information pour l'élaboration des projets à transmettre au CORAF ;
- le caractère ciblé des fonds alloués par certains bailleurs de fonds pour soutenir les actions dans le domaine agricole, accentuant l'exclusion de l'Afrique centrale ;
- la position officielle de la CEEAC par rapport aux APE, au regard des impératifs de productivité et des enjeux desdits accords de partenariat ;
- la disponibilité des études préalables pour la gestion des ressources dans le cadre du PRIASAN ;
- l'intégration des OP dans la gestion des ressources à travers l'utilisation des savoirs endogènes des OP ;
- les mécanismes susceptibles de faciliter l'appropriation par les différents acteurs du PRIASAN ;
- la gestion du foncier qui constitue le problème crucial rencontré par les producteurs ;
- le pourcentage de projets d'innovation alloués à l'Afrique centrale par le CORAF ;
- la faible visibilité du CORAF en Afrique centrale ne favorisant pas la pleine participation de cette sous-région ;
- les outils et la stratégie de mise en œuvre des programmes de recherche développés niveau de la CEEAC ;
- l'institutionnalisation des plateformes d'innovation, qui constituent un nouveau paradigme.

Des éléments de réponse ou de clarification ont été apportés par les différents experts et les participants. Les échanges ont abouti à la formulation de quelques suggestions, dans l'optique d'une meilleure appropriation par les différents acteurs des mécanismes de collaboration et de partenariat en vue de l'amélioration de la productivité. Un accent particulier a été mis sur les aspects tels que :

- l'accompagnement des OP dans la formulation des notes conceptuelles ;
- la collaboration entre les différents acteurs pour un meilleur impact des actions menées ;
- le partage d'expérience dans la sous-région en matière de vulgarisation des résultats de la recherche ;
- la mise en synergie des acteurs pour la mobilisation des fonds ;
- l'implication des producteurs à tous les niveaux de la chaîne ;

- la prise en compte de tous les acteurs dans le processus d'élaboration des projets de recherche ;
- la poursuite de la réflexion sur la problématique de gestion des OGM.
- la mutualisation des efforts entre Etats de la sous-région dans la perspective de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- l'articulation de la politique agricole de manière à favoriser la pleine participation des acteurs clés que sont les producteurs ;
- le renforcement des capacités des producteurs pour en faire de véritables entrepreneurs ;
- la professionnalisation des OP et des OSC dans les prévisions budgétaires du PRIASAN ;
- le plaidoyer pour la sensibilisation des Etats de la sous-région, en vue de la levée des fonds nécessaires à la mise en œuvre de projets ;
- la mise sur pied d'une stratégie de préservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles ;
- l'accompagnement des producteurs pour la gestion des aspects fonciers du PRIASAN ;
- la clarification et l'harmonisation de la compréhension du concept de plateforme d'innovation, ainsi que son intégration dans la planification aux niveaux du CORAF et du PRASAC ;
- la possibilité de mettre en place un observatoire de la biodiversité ;
- la définition d'un cadre de collaboration entre la CORAF et le PRASAC.

### **III. TRAVAUX DE GROUPE**

L'organisation des travaux de groupe a été précédée d'un rappel fait par Madame Joséphine ATANGANA, Chargée de programme à la PROPAC, des objectifs de l'atelier, en vue de les mettre en lien avec les travaux de groupe. Il s'agissait de permettre aux participants, dans le cadre de leurs groupes respectifs, d'examiner comment renforcer/opérationnaliser la collaboration OP, chercheurs et autres acteurs. Pour ce faire, trois groupes de travail ont été constitués, les membres étant regroupés par catégories d'acteurs.

Les groupes 1 et 2, constitués respectivement des acteurs de la Recherche et des Organisations de Producteurs, avaient pour mandat de :

1. faire un état des lieux sur les aspects ci-après :
  - la cartographie des acteurs dans la recherche agricole pour le développement en indiquant les acteurs, leurs forces et faiblesses, ainsi que les opportunités)

- les attentes des chercheurs vis-à-vis des producteurs et autres acteurs, les attentes des op vis à vis des chercheurs et autres acteurs, les attentes des communautés économiques régionales vis-à-vis des autres acteurs (chercheurs et OP) ;
- 2. définir les axes de collaboration entre OP, Recherche et les autres acteurs (principaux problèmes, causes, conséquences, propositions de solutions, thématiques prioritaires) ;
- 3. définir les principes de collaboration ;
- 4. déterminer la stratégie de financement de la recherche agricole pour le développement ;
- 5. définir le cadre de collaboration multi acteurs (objectif général, objectifs spécifiques, activités prioritaires, plan opérationnel 2014-2017).

Le groupe 3, constitué des représentants des communautés économiques régionales (CEEAC, CEMAC, PRASAC, CORAF), devait se pencher sur :

- 1- les attentes des CER vis-à-vis des autres acteurs (Recherche et OP) ;
- 2- les axes de collaboration entre les CER et les autres acteurs dans la recherche agricole pour le développement, en indiquant notamment les principaux problèmes, leurs causes, leurs conséquences et les propositions de solutions ;
- 3- la stratégie régionale de financement (accès aux fonds PRIASAN) ;
- 4- le cadre de collaboration multi acteurs (objectif général, objectifs spécifiques, activités prioritaires et Plan opérationnel 2014-2017).

La restitution de la première phase de travaux de groupe a permis de relever la diversité des acteurs, leurs forces et faiblesses, ainsi que les opportunités offertes à différents niveaux d'intervention. L'identification des problèmes principaux auxquels sont confrontés les acteurs, de leurs causes, de leurs conséquences, a donné lieu à la proposition de solutions et de thématiques à développer, en vue d'y remédier. Les axes de collaboration entre les acteurs ont été également dégagés eu égard à leurs spécificités, ainsi que les mécanismes de financement de la recherche. Les informations détaillées des travaux de groupes sont annexés au présent rapport.

Au cours des échanges qui s'en sont suivis, quelques suggestions ont été faites par les participants, ayant notamment trait à :

- l'indication de tous les acteurs clés qui interviennent dans la constitution des savoirs, en l'occurrence les centres de formation ;
- la prise en compte des femmes comme acteurs de la recherche ;

- la définition du niveau d'intervention des chercheurs dans le cadre du travail avec les OP ;
- la prise en compte de la thématique liée à l'Aflatoxine, pour la sensibilisation des producteurs et des consommateurs sur les dangers de cette toxine pour la santé des populations ;
- l'utilisation des outils de communication tels que la téléphonie mobile et les radios communautaires pour véhiculer des messages spécifiques en direction des cibles ;
- la mise en place d'un laboratoire de contrôle de qualité des produits consommés pour une meilleure protection des consommateurs ;
- l'intégration de l'aspect nutritionnel comme thématique dans les programmations ;
- la mise en réseau des institutions de recherche nationales avec celles existantes à l'échelon international ;
- l'indication des différents niveaux hiérarchiques de structuration des plateformes au regard de la spécificité des acteurs ;
- la transmission du rapport général de l'atelier au PAEPARD en vue de sa traduction et de sa large diffusion ;
- la mise en place de mécanismes d'incitation, tels que la professionnalisation de l'agriculture, le développement de centres de formation, le changement de l'image de l'agriculture, pour susciter l'intérêt des jeunes à la recherche ;
- la vulgarisation des résultats de la recherche ;
- la clarification des concepts OP de manière à éviter des confusions ;
- le plaidoyer pour le financement de la recherche ;
- la restitution par les représentants des communautés économiques de la sous-région des travaux en vue d'une meilleure prise en compte des problèmes et des besoins des acteurs par leurs hiérarchies respectives.

La deuxième phase des travaux de groupe a porté sur l'élaboration du cadre de collaboration. Il a été suggéré de tenir compte des opportunités que constituent d'autres cadres existants, afin d'examiner comment créer des synergies entre différents acteurs. Les éléments de l'état des lieux préalablement identifiés par les groupes de travail ont permis d'élaborer un cadre de collaboration multi acteurs, indiquant l'objectif général, les objectifs spécifiques, les activités prioritaires et le plan opérationnel 2014-2017.

La restitution de cette deuxième phase des travaux a permis de relever le caractère complémentaire des actions préconisées. En vue d'obtenir un plan d'action consensuel, il a été suggéré de mettre sur pied un groupe restreint, dont le mandat sera de faire un travail de synthèse, sur la base des informations contenues dans les



rapports de chaque groupe, en tenant compte des éléments fédérateurs. Le groupe ainsi constitué est composé de cinq membres, représentant les CER, les OP, le PAEPARD, les instituts de recherche, la PROPAC (facilitateur). Le document synthétique, qui devra être finalisé dans un délai de 7 jours, sera soumis ultérieurement à la validation des participants.

La principale recommandation formulée à l'issue de cette restitution est le plaidoyer en direction de la CEMAC et de la CEEAC, en vue de l'accompagnement du processus de mise en œuvre du plan d'action issu des présents travaux.

#### **IV. SESSION DE CLOTURE**

Elle comprenait les principales articulations ci-après : la restitution de l'atelier en images, la présentation du rapport général des travaux, les interventions de Madame la Présidente de la PROPAC et des représentants du CIRAD, du PAEPARD, de l'IRAD, du CORAF, de la CEMAC, et de la CEEAC.

##### **1. Restitution de l'atelier en images**

Elle a été faite par Monsieur TCHOOUNGUI Michel, chargé de la gestion de l'information et de la communication à la PROPAC. Il a présenté, à travers une projection, le site de la PROPAC, ainsi que les pages de la plateforme sur les réseaux sociaux. Il a également montré les images permettant de retracer les principaux temps forts de l'atelier.

##### **2. Mot de la Présidente de la PROPAC**

Dans son intervention, Madame la Présidente de la PROPAC a rappelé le leitmotiv de l'organisation, à savoir : « un agir ensemble, solidaire et responsable ». Elle a ensuite adressé ses sincères remerciements aux chercheurs qui ont bien voulu effectuer le déplacement pour une localité située en milieu rural, ainsi qu'aux autres acteurs qui ont apporté leur contribution au bon déroulement des travaux. Relevant particulièrement le soutien apporté par le PAEPARD dans le cadre de cette importante activité regroupant les acteurs clés du développement agricole, elle a indiqué que l'organisation dont elle a la charge reste disposée à travailler en collaboration avec les institutions de recherche, afin que le pilier 4 du PDDAA prenne effet. Elle a terminé en souhaitant bon retour aux participants.

##### **3. Mot du représentant du CIRAD**

Dans son propos, Monsieur Patrice DE VERNOU, Directeur régional Afrique du CIRAD, a dit sa satisfaction pour la réussite de l'atelier, avant de remercier les organisateurs, en l'occurrence le PAEPARD, pour sa contribution à cet effet. Il a émis

le souhait de voir poursuivre de cette initiative en vue de sa pérennisation. Il a souligné l'opportunité offerte par l'atelier en termes d'échanges bilatéraux et de partage d'expériences. Il a relevé la nécessité pour les Communautés Economiques Régionales de rendre l'environnement attractif pour susciter l'intérêt des agriculteurs et améliorer leurs conditions de vie.

#### **4. Mot du représentant du PAEPARD**

Monsieur Jonas MUGABE, gestionnaire du PAEPARD, a exprimé sa gratitude à l'endroit de la PROPAC pour la logistique mise en place en vue du bon déroulement des travaux, la diversité des acteurs, le cadre de travail approprié. Remerciant les participants pour leur assiduité au travail, il a relevé que l'atelier est venu à point nommé pour amorcer le dialogue entre OP-chercheurs et aplanir les points d'incompréhension. Il a suggéré de tenir compte du secteur privé dans la concertation et veiller à assurer la mise en place et le suivi du cadre de collaboration issu de l'atelier.

Pour clore son propos, il a fait la promesse d'engager des discussions avec le FARA en vue de l'organisation d'une rencontre de concertation pour clarifier le concept Plateforme d'innovation, et émis le vœu de voir tous les acteurs s'engager dans la mise en œuvre du cadre de collaboration issu des travaux.

#### **5. Mot du représentant de l'IRAD**

Monsieur ONGENE, représentant de l'IRAD, a indiqué que l'institut va continuer à être partie prenante du cadre de partenariat et soutenir sa mise en œuvre. Il a relevé la collaboration qui existe au niveau national entre l'IRAD et les organisations telles que la CNOP-CAM et souligné que l'institut reste disposé à accompagner d'autres acteurs.

#### **6. Mot de la représentante du CORAF**

Madame Julienne KUISEU, chargée de programme au CORAF, a adressé, au nom du secrétariat exécutif du CORAF/WECARD, ses remerciements aux organisateurs de l'atelier, pour avoir associé le CORAF. Elle a également félicité la PROPAC pour sa forte capacité de mobilisation des acteurs, la qualité des travaux, avant de relever sa satisfaction quant à l'atteinte des objectifs. Elle a terminé en souhaitant que les recommandations formulées vont permettre non seulement de mettre en œuvre le plan d'action, mais aussi d'améliorer la visibilité de l'Afrique Centrale dans les actions du CORAF.

## **7. Mot du représentant de la CEMAC**

Intervenant pour le compte de la CEMAC, Monsieur MESSI Nicolas Marie a remercié, au nom du président de la Commission de la CEMAC, la Présidente de la PROPAC pour avoir associé l'institution dans cette importante activité, ainsi que les autres acteurs pour leur implication dans la réussite de l'atelier. Il a ensuite exprimé la satisfaction de la CEMAC et souhaité que les résultats de l'atelier soient utiles aussi bien pour les OP que pour les acteurs de la recherche. Il a terminé en rassurant la PROPAC quant à la disponibilité de la commission de la CEMAC à l'accompagner dans ses actions, et en invitant les chercheurs à mettre en place un plan de communication pouvant permettre aux décideurs et aux OP d'accéder aux résultats de la recherche.

## **8. Mot de clôture de la CEEAC**

Dans son mot de clôture, Monsieur NDJOYA Jean, expert CEEAC, a remercié au nom du Secrétaire Général de la CEEAC, tous les participants pour leur contribution effective à la réalisation des objectifs de l'atelier. Il a également félicité la présidente de la PROPAC pour la bonne organisation des travaux, avant de souhaiter bon retour aux participants. C'est sur cette note qu'il a déclaré les travaux clos.

Fait à Mfou/Yaoundé, le 08 août 2014.

## ANNEXE 1 : PREMIERE SEQUENCE DE TRAVAUX DE GROUPE

### GROUPE 1 :

#### 1. Etat des lieux

<b>Acteurs</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>
Producteurs	Connaissances et Savoir-faire endogènes ;  Bonne connaissances du milieu	Insuffisance de connaissance,  Manque d'information et de formation ;  Pauvres et manque de moyens de production ;  Absence d'entrepôts appropriés	Force de production ;  Existence de marché ;  Climat favorable
Chercheurs	Maîtrise de connaissance et savoir	Travail en vase clos ;  Faible diffusion des résultats ;  Faible recherche de financement ;	Mise en place des réseaux/ plateformes ;
Politiques/décideurs	Pouvoir public ;	Insuffisance des infrastructures ;  Désintérêt de financement de la recherche ;  Absence d'entrepôts appropriés	Disponibilité des terres agricoles et des eaux ;  Climat favorable ;  Appropriation du PPAAC et PRIASAN
Transporteurs	Détenteurs des moyens de transport ;  Bonne organisation ;	Faible liaison entre la recherche et les producteurs ;  Faible spécialisation dans le transport des produits agricoles	Amélioration des infrastructures routières

<b>Acteurs</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>
Commerçants	Bonne organisation	Faible spécialisation ; Absence d'entrepôts appropriés	Approvisionnement régulier et sûr dans les marchés  Disponibilité des produits agricoles  Développement des Système d'Informations sur le Marché
Universités	Maîtrise de connaissance et savoir ;  Capacité de formation	Insuffisance de spécialités et d'infrastructures	Centre d'excellence et opportunité de travailler en réseaux
Vulgarisateurs	Maîtrise de connaissance technique et Capacité de formation et encadrement	Faible effectif et insuffisance de moyen de travail,  Insuffisance de lien avec la recherche	Existence des OP et NTIC
Communicateurs	Facilité de communiquer en termes simples et maîtrise des outils NTIC	Insuffisance d'accès aux résultats de la recherche	Bonne spécialisation en agriculture
Transformateurs	Maîtrise des technologies	Insuffisance des équipements	Existence des marchés et régularité des approvisionnements ;  Accès facile aux autres acteurs
Micro finances	Existence des capitaux ;  Bien organisés	Conditions difficiles d'accès aux crédits ; déficit de communication	Existence des OP

b. les attentes des chercheurs vis-à-vis des producteurs et autres :

<b>Acteurs</b>	<b>Attentes</b>
Producteurs	Franche collaboration ; Accès facile aux savoirs endogènes
Politiques/ décideurs	Meilleure condition de travail
Transporteurs	
Commerçants	
Universités	Collaboration accrue
Vulgarisateurs	Etroite collaboration
Communicateurs	Rapprochement et collaboration
Transformateurs	Franche collaboration
Micro finances	Soutien financier du secteur privé

**Axes de collaboration**

<b>Acteurs</b>	<b>Problème</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Proposition de solutions</b>	<b>Thématiques prioritaires</b>
Producteurs	Méthode d'approche Formation	Cadre de rencontre non formelle	Isolement Méfiance Mauvaise information	Plateforme d'innovation	Coordination des collaborations  entre tous les acteurs  Renforcement des liens fonctionnels
Politiques/ décideurs	Faiblesse/ financement	Manque d'intérêt Mauvaise perception du problème	Faible allocation du budget	Sensibilisation Plaidoyer	Création et Renforcement des liens fonctionnels

Universités	Isolement des activités	Mauvaise programmation des activités	Résultats sectoriels	Définitions des thématiques communes	Renforcement des liens
-------------	-------------------------	--------------------------------------	----------------------	--------------------------------------	------------------------

## **GROUPE 2 :**

Comment renforcer / opérationnaliser la collaboration OP chercheur et autres c acteurs

### 1. ETAT DES LIEUX

#### **A : Cartographie des acteurs dans la recherche agricole pour le développement**

Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Attentes
OP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte capacité à produire</li> <li>Connaissance du métier</li> <li>- Capacités de transmettre ses besoins aux autres acteurs</li> <li>Capacité de diffuser les résultats de recherche</li> <li>Disponibilité des ressources humaines</li> <li>- Disponibilités des exploitations (site d'expérimentations)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analphabétisme- Fort esprit d'assistantat</li> <li>- Faible capacité institutionnelle et économique</li> <li>- faible capacité de communication</li> <li>- faible capacité de mobilisation des ressources internes et externes</li> <li>- Faible capacités de négociation</li> <li>- Faible capacité entrepreneuriale</li> <li>- Faible maîtrise des technologies de l'information et de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence du PDDAA</li> <li>Dynamique de développement centré sur l'agriculture</li> <li>Existence des programmes et projets de développement agricoles et rural</li> <li>- Existence des institutions nationales et internationales de recherche</li> <li>- Existence de la PROPAC</li> <li>- disponibilités des sources de</li> </ul>	

Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Attentes
	<p>- Implication et présence des OP dans les instances de prise de décision</p> <p>Capacité d'influencer les politiques</p>	<p>communication</p> <p>-</p>	<p>financement</p>	
Gouvernements	<p>Pouvoir et puissance publique</p> <p>Existence des moyens</p> <p>Pouvoir de décision et de consultations des acteurs</p>	<p>Absence de politique volontaristes agricoles dans les Etats</p> <p>Faible implication des OP dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre, et de suivi-évaluation des politiques, programmes et projets</p> <p>Non-respect des engagements (Accords de MAPUTO)</p> <p>Mauvaise répartition /affectation des ressources</p>	<p>-PDDAA</p> <p>- Intégration Sous régionale et continental, mondial,</p> <p>-</p>	<p>Implication des producteurs dans le processus d'élaboration, de décision et de mise en œuvre et suivi-évaluation</p> <p>Accroître l'investissement dans le développement agricole</p> <p>Respect des engagements de MAPUTO,</p> <p>Augmenter le budget dans le secteur</p>



Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Attentes
				agricole  Inscrire l'agriculture dans les programmes scolaires et universitaires  Mise en place d'un cadre de concertation / de Dialogue Gouvernement-OP-recherche-secteur privé-Société civile
Institution de recherche	Présence des Institutions de recherche dans tous les pays et au niveau régional et continental  - Compétence (Ressources humaines qualifiées)  - Existence d'un environnement	Faible implication des producteurs  Faible diffusion des résultats  Forte dépendance des programmes pour le financement et le développement de leurs activités  Vieillesse des chercheurs	PDDAA  TIC  Existence de sources de financement  Existence de PAEPARD  Existence des connaissances endogènes  Existence des	Changement de comportement  Valoriser les savoirs endogènes  Considérer les producteurs comme principaux

<b>Acteurs</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Attentes</b>
	favorable pour la recherche	<p>Faible intérêt des chercheurs dans la génétique</p> <p>Tendance à la duplication des données</p> <p>Non harmonisation des interventions de recherche sur le terrain</p> <p>Plagia</p> <p>Faible valorisation des résultats de recherche</p>	<p>OP</p> <p>Programmes et projets de recherche</p>	<p>acteurs</p> <p>Recherche basée sur les besoins des producteurs</p> <p>Vulgarisation des résultats de la recherche</p> <p>Utilisation un langage accessible aux producteurs</p>
ONG	<p>Connaissance du terrain</p> <p>Collaboration</p> <p>Compétence technique-managériale-développement organisationnelle</p> <p>Capacité à influencer les politiques</p> <p>Participation aux instances de</p>	<p>Faibles capacités de mobilisation des ressources internes et externes</p> <p>Problème durabilité des organisations</p> <p>Non spécialisation des ONG</p> <p>Manque de concertation</p> <p>Opportunisme des ONG</p> <p>Substitution aux</p>	<p>Reconnaissance effective des ONG</p> <p>Environnement favorable</p>	<p>Mobilisation conjointe des ressources externes</p> <p>Problème de durabilité des organisations</p> <p>Spécialisation des ONG</p> <p>Définition claire des</p>

Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Attentes
	prise de décision Diffusion des informations Capitalisation des expériences	OP		rôles dans un cadre de concertation
Institutions financières	Disponibilités des fonds Maîtrise des mécanismes de financement	Produits non adaptés aux producteurs Désintéressement du secteur agricole Mauvaise perception Fragilité des établissements de micro finance	Programmes et projets de développement agricoles avec ligne de financement  Activités agricoles  PDDAA	Développement des Produits financiers adaptés aux producteurs  Rupture de la peur du risque  Financement des chaînes de valeur
Agri-business	Détienne le CAPITAL Apport de la valeur ajoutée Lobbying Structuré	Faible relation avec le producteur  Esprit d'exploitation des producteurs  Non maîtrise de terrain  Méfiance  Manque de transparence	Disponibilité de la matière première  Règlementation favorable au développement des affaires	Renforcer la collaboration avec le producteur  Instaurer la confiance  Instaurer la transparence  Investir de manière responsable  Développer

Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Attentes
				la responsabilité sociale de leurs entreprises Considérer les OP comme des partenaires

## II Axes de collaboration

Problèmes	Causes	Conséquences	Solutions
<b>Gouvernements</b>			
- Non implication des OP dans la formulation, le suivi-évaluation et la mise en œuvre des politiques, programmes et projets de développement rural	Manque de volonté politique	Mauvaise gouvernance	Implication des OP dans les cadres de concertation
- Non subvention de l'agriculture et de la recherche		Pauvreté	Révision des politiques
- Inexistence de subventions aux OP		Famine	Subvention des OP
		Insécurité alimentaire	Accroître le budget alloué à l'agriculture et à la recherche
			Respect des engagements
			-

Thématique : Gouvernance institutionnelle et organisationnelle			
<b>Instituts de recherche</b>			
Absence des cadres de concertation permanent entre les OP et les chercheurs	Conception inadaptée Méconnaissance des OP	Méfiance et faible implication des OP dans le processus de recherche	Mise en place des cadres de concertation Développement d'un plan de collaboration
			Mise en œuvre effective d'un système de recherche basé sur la demande des OP
			Mobilisation conjointe des ressources
<b>Thématique :</b> - Fertilité des sols - Techniques et procédés de transformation - gestion des risques - gestion de l'eau - Semences adaptées - L'Aflatoxine - Valorisation des savoirs endogènes - Domestication des produits forestiers non ligneux			
ONG			
Leadership	Les ONG considèrent les OP comme leur marché	Substitution des ONG en OP	Mise en place d'un cadre de concertation

Rôles pas clairement définis	Faiblesse des OP		
	Absence d'une dynamique de rapprochement		
	Difficultés d'accès à l'information		
Thématique : plaidoyer  Renforcement des capacités  Information - communication			
<b>Institutions financières</b>			
Manque d'intérêt sur le secteur agricole	Absence d'une dynamique de rapprochement  Taux d'intérêt élevé  Peur du risque  Méconnaissance du rôle des OP  Absence de garantie	Inaccessibilité aux crédits  Manque à gagner	Mise en place d'un cadre de concertation permanent  Décentralisation et vulgarisation de l'information financière  Renforcer les capacités des OP sur les mécanismes de financement
<b>Thématique : Renforcement des capacités sur les mécanismes de financement</b>			

<b>Développement des mécanismes d'assurance risque agricole</b>			
<b>Agri-Business</b>			
<b>- Accaparement des terres</b> <b>- Manque de confiance</b> <b>- Insuffisance de franche collaboration</b> <b>- Méfiance de manque transparence</b> <b>-</b>	Manque de développement de la responsabilité sociale de l'entreprise  Méconnaissance du milieu/Terrain  Non-respect des engagements par les OP  Faible capacité de négociation des OP	Conflits  Pauvreté	Mise en place d'un cadre de concertation  Prise en compte de la responsabilisation sociale
<b>Thématiques :</b> <b>Développer une stratégie conjointe de financement</b>			

### III. Définition des principes de collaboration

- ❖ Mise en place d'un cadre permanent de concertation

### IV. Stratégie de financement de la recherche agricole pour le développement

- Mobilisation conjointement des ressources

### **GROUPE 3 :**

#### **1-LES ATTENTES DES CERS VIS-A-VIS DES AUTRES ACTEURS (RECHERCHE ET OP)**

##### **A- CEEAC**

1- la CEEAC: Implication formelle des OP et de la recherche dans le processus de mise en œuvre du PDDAA;

2- Implication des OP (plaidoyer) et de la recherche (CORAF) dans le déblocage des financements pour la mise en œuvre du PPAAC.

##### **B- CEMAC/PRASAC**

1- Vulgarisation (Transfert) des résultats de recherche aux bénéficiaires;

2- Renforcement de la représentativité des OP(agro-sylvo-pastorale et halieutique) dans la chaîne de gouvernance de leurs associations;

3- Que les Institutions de recherche et les OP s'impliquent dans la mise œuvre du PER;

4- Accélération du processus de restructuration des organismes non gouvernementaux et du secteur privé.

5- Une meilleure collaboration entre les membres du SNRA.

##### **C- CORAF/WECARD**

1- Meilleure implication des Cers dans les activités du CORAF;

2- Accélération d'élaboration des PNIA au niveau national et du PRIA au niveau régional;

3- Contribution effective des CERS au fonctionnement du CORAF;

5- Améliorer la communication entre les CERS et le CORAF



## 2- AXES DE COLLABORATION DES CERS ET LES AUTRES ACTEURS (RECHERCHE, OP, ...)

Principaux problèmes	Les causes	Les conséquences	Les solutions
Faible implication des universités (partie intégrante SNRA) dans le processus de mise en œuvre du PDDAA/PER	Mauvaise perception/compréhension du SNRA Insuffisance de communication et d'information autour du SRNA	Non prise en compte des universités comme composante des SNRA	-Plaidoyer en faveur de leur prise en compte effective; -Mise d'un mécanisme de concertation entre les membres du SNRA ( Instituts de recherche, universités, OP , secteur privé, ONG et décideurs)

<p>Faible/non contribution des Cers aux financements des activités de recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise perception de l'utilité de la recherche et de sa contribution au processus de développement <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démonstration insuffisante de l'impact de la recherche auprès des décideurs</li> <li>- Absence de prise en compte de l'impact de la recherche sur le développement dans le profil de carrière du chercheur.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible intérêt pour le financement des activités de la recherche;</li> <li>- Difficulté à améliorer le statut du chercheur</li> <li>- Recherche surtout orientée vers les publications scientifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la perception de l'utilité de la recherche au processus de développement;</li> <li>- Création des conditions nécessaires de diffusion de l'impact des résultats de la recherche au grand public y compris les décideurs politiques.</li> <li>- Intégration de la prise en compte de l'impact de la recherche sur le développement dans le profil de carrière du chercheur.</li> <li>- Mise en place d'un système incitatif de chercheurs au prorata de l'impact de recherche sur le développement.</li> </ul>
---	---	--	--

Absence d'une politique régionale clairement définie en faveur de la recherche	- les états membres des Cers mentionnent insuffisamment leur politique nationale de recherche	Les traités instituant les CERS font rarement mention de la recherche agricole.	-Formulation au niveau national des politiques agricoles appropriées; - Coordination et harmonisation des politiques nationales de recherche par les Cers.
--	---	---	---

### 3- STRATEGIE REGIONALE DE FINANCEMENT

#### CEEAC: ACCES AUX FONDS PRIASAN

Définir la stratégie d'accès aux financements du PRIASAN ( Fonds compétitifs, projets commissionnés) pour des projets intégrateurs.

#### CEMAC: ACCES AU FONDS PER

- Fonds compétitifs, projets commissionnés) pour des projets intégrateurs.

#### CORAF/WECARD : Fonds compétitif régional

Fonds compétitifs, projets commissionnés pour des projets intégrateurs et multi-acteurs

## ANNEXE 2 : DEUXIEME SEQUENCE DE TRAVAUX DE GROUPE

### GOUPE 1

Années	2014	2015	2016	2017
<b>Objectif Général</b>	Améliorer les cadres de collaborations entre OP, recherche et autres acteurs pour mener les activités de recherche à la demande des producteurs			
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer les cadres formels de collaboration (Plateforme d'innovation)</li> <li>- Intégrer les OP dans les programmes d'activités de recherche pour permettre une meilleure appropriation des données</li> <li>- Renforcer les capacités de tous les acteurs à travailler dans le système collaboratif</li> <li>-</li> </ul>			
<b>Activités Prioritaires</b>	Faire un état de lieu des cadres de concertation existant en Afrique Centrale au niveau des filières			
	Mise en place des plateformes d'innovation sur la base des problèmes prioritaires des producteurs			
	Réalisation des projets de recherche collaboratifs			
	Formation de tous les acteurs selon les pays sur des thèmes appropriés			

### Plan Opérationnel

Activités	2014	2015	2016	2017
Etat des lieux				
Projets de recherche				
Formation				

## GROUPE 2

### **V. Cadre de collaboration multi-acteurs**

#### **Objectif général**

Promouvoir la recherche action en partenariat axée sur les besoins des producteurs pour un développement de l'agriculture familiale en Afrique Centrale.

#### **Objectifs spécifiques**

- Assurer une pleine participation des paysans des paysans à travers leurs organisations à l'identification des priorités de recherche
- Assurer le partenariat actif dans la recherche de financement pour la mise en œuvre des programmes de recherche de développement agricole
- Assurer une vulgarisation des résultats de la recherche et leurs transfère dans les pratiques de production

#### **Activités**

1.1. Elaboration d'un cahier de charge

1.2. Mise en place d'une Plateforme de concertation/Dialogue multi-acteurs

1.3. Campagne d'information /sensibilisation des acteurs sur la Dynamique RAID

1.4. Consultation/ identification des besoins des OP

1.5. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication

- 2.1. Définir une stratégie conjointe de mobilisation des ressources
- 2.3. Mise en œuvre de la stratégie
- 2.4. Elaboration des programmes et projets de recherche de développement
- 2.5. Exécution et suivi des projets de recherche
  
- 3.1 Organisation des fora multi-acteurs de partage et d'échanges sur les résultats des actions de recherche
- 
- 3.2. Développement des outils et mécanismes vulgarisation
- 
- 3.3. Capitalisation et gestion des connaissances
- 3.4. Mise en place d'un système de suivi-évaluation des activités

#### **Plan opérationnel**

Désignation	Activités	Périodicité	Responsable
<b><u>Objectifs Général</u></b>			
<b>Promouvoir la recherche action en partenariat axée sur les besoins des producteurs pour un développement de l'agriculture familiale en Afrique Centrale.</b>			
<b><u>Objectif Spécifique 1 :</u></b> Assurer une pleine participation des paysans des paysans à travers leurs organisations à l'identification des priorités de recherche	1.1. Elaboration d'un cahier de charge  1.2. Mise en place d'une Plateforme de concertation/Dialogue multi-acteurs  1.3. Campagne d'information /sensibilisation des acteurs sur la Dynamique RAID  1.4. Consultation/ identification des besoins des OP  1.5. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication	2014-2015	PROPAC  Facilitateur  Instituts de recherche
<b>Objectifs spécifique 2 :</b> Assurer le partenariat actif dans la recherche de financement pour la mise en œuvre des programmes de recherche de développement agricole	2.1. Définir une stratégie conjointe de mobilisation des ressources  2.3. Mise en œuvre de la stratégie  2.4. Elaboration des programmes et projets de recherche de développement  2.5. Exécution et suivi des projets de recherche	2014-2017	Tous les acteurs

<p><b>Objectif spécifique 3 :</b></p> <p>Assurer une vulgarisation des résultats de la recherche et leurs transfère dans les pratiques de production</p>	<p>3.1 Organisation des fora multi-acteurs de partage et d'échanges sur les résultats des actions de recherche</p> <p>3.2. Développement des outils et mécanismes vulgarisation</p> <p>3.3. Capitalisation et gestion des connaissances</p> <p>3.4. Mise en place d'un système de suivi-évaluation des activités</p>	<p>2015-2017</p>	<p>Tous les acteurs</p>
--	--	------------------	-------------------------

### **GROUPE 3 :**

#### **CADRE DE COLLABORATION MULTI ACTEURS**

**Objectif spécifique:** renforcer de manière durable la collaboration entre les OP et les autres acteurs de la recherche pour le développement agricole en Afrique Centrale.

Résultats :

Résultat 1. Des politiques de recherches agricoles appropriées au niveau national sont formulées

- 1.1 Plaidoyer au niveau national pour la formulation des politiques agricoles appropriées
- 1.2 Identifier de manière participative les axes de la politique de recherche agricole

Résultat 2 : Une plateforme formelle de concertation entre les différents acteurs du SNRA (Instituts de recherche, universités, OP, secteur privé, ONG et décideurs) est mise en place

- 2.1 Sensibiliser les différents partis à l'utilité de la concertation et à la nécessité de plateformes fonctionnelles ;

- 2.2 Renforcer les capacités des acteurs sur la création et l'animation des plateformes de concertation ;
- 2.3 Plaidoyer en faveur de la prise en compte effective des universités comme membres des SNRA ;
- 

Résultat 3 : La perception de l'utilité de la recherche dans le processus de développement est améliorée

- 3.1 Création des conditions nécessaires à la diffusion de l'impact des résultats de la recherche au grand public y compris les décideurs politiques ;
- 3.2 Intégration de la prise en compte de l'impact de la recherche sur le développement dans le profil de carrière du chercheur ;
- 3.3 Mise en place d'un système incitatif pour les chercheurs, au prorata de l'impact du résultat de leurs recherches sur le développement.

Résultat 4 : Les politiques nationales de recherche sont coordonnées et harmonisées par les CER.

- 4.1 Incorporation dans le traité instituant les CER (CEMAC et CEEAC) les clauses relatives aux activités de recherche ;
- 4.2 Appui aux états dans la formulation de leur politique nationale de recherche.

Résultat 5 : Un dispositif de gestion des connaissances est mis en place et opérationnalisé

- 5.1 Elaboration une stratégie de communication viable ;
- 5.2 Mettre en place un processus de suivi&évaluation des résultats.



## Plan d'action

Rubrique	Chronogramme				Partenaires	Responsables
	2014	2015	2016	2017		
Résultat 1. Des politiques de recherches agricoles appropriées au niveau national sont formulées						
1.1 Plaidoyer au niveau national pour la formulation des politiques agricoles appropriées						
1.2 Identifier de manière participative les axes de la politique de recherche agricole		XX				
2.1 Sensibiliser les différents partis à l'utilité de la concertation et à la nécessité de plateformes fonctionnelles ;	XX					
2.2 Renforcer les capacités des acteurs sur la création et l'animation des plateformes de concertation ;		XX	XX	XX		
2.3 Plaidoyer en faveur de la prise en compte effective des	XX					

universités comme membres des SNRA ;						
3.1 Création des conditions nécessaires à la diffusion de l'impact des résultats de la recherche au grand public y compris les décideurs politiques ;	XX					
3.2 Intégration de la prise en compte de l'impact de la recherche sur le développement dans le profil de carrière du chercheur ;			XX			
3.3 Mise en place d'un système incitatif pour les chercheurs, au prorata de l'impact du résultat de leurs recherches sur le développement.			XX			
4.1 Incorporation dans le traité instituant les CERs (CEMAC et CEEAC) les clauses relatives aux activités de recherche ;		XX	XX			
4.2 Appui aux états dans la formulation de leur politique nationale de recherche.		XX				
5.1 Elaboration une stratégie de	XX					

communication viable ;						
5.2 Mettre en place un processus de suivi&évaluation et valorisation des résultats.	XX					

**ANNEXE 3 : Liste de présence**

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	ORGANISATION PAYS	CONTATS Tel et Email
1	OUSMAN SHEHOU	Président	CNOP-CAF RCA	+236 75 05 02 46 <a href="mailto:shehou_ousman@yaoo.fr">shehou_ousman@yaoo.fr</a>
2	ALANGEH Romanus CHE	Vice-président	CNOP-CAM Cameroun	+237 77 99 03 26 <a href="mailto:alabongalazebong@yahoo.com">alabongalazebong@yahoo.com</a>
3	MESSI Nicolas Marie	Représentant/RR CEMAC	CEMAC	+237 99 90 64 80 <a href="mailto:messinico@yahoo.fr/cemaccam@yahoo.com">messinico@yahoo.fr/cemaccam@yahoo.com</a>
4	BUKA NUPUNGO Nathaniel	Porte-parole national	COPACO RDC	<a href="mailto:copacoprpr.rdc@gmail.com">copacoprpr.rdc@gmail.com</a>
5	ASDJIM MADJADOUMBE	Chargé de formation et de communication	CNCPR Tchad	+235 66 36 84 <a href="mailto:asdjim1@gmail.com">asdjim1@gmail.com</a>
6	ATANGANA Joséphine	Chargée de programme	PROPAC	75 18 55 36
7	Dr. ONGUENE AWANA	Chercheur	IRAD	77 65 03 76

	NERE	représentant le DG	Cameroun	
8	KUISEU Julienne	Assistante de programme	CORAF/WECARD Sénégal	+221 17 76 33 79 82/33 86 99 61 8
9	De VERNOU, Patrice	Directeur régional en Afrique Centrale	CIRAD (France) Cameroun	+237 22 21 25 41/96 64 87 21 <a href="mailto:Patricede_vernou@cirad.fr">Patricede_vernou@cirad.fr</a>
10	NDJOYA Jean	Expert CEEAC	CEEAC	+241 04 12 98 91
11	KAHANE Rémi	Co-gestion de PAEPARD II agrinatura-CIRAD	CIRAD	<a href="mailto:kahane@cirad.fr">kahane@cirad.fr</a>
12	Jonas MUGABE	Gestionnaire PAEPARD	FARA	+233 54 73 18 911 <a href="mailto:jmugabe@fara-africa.org">jmugabe@fara-africa.org</a>
13	Félicitas NDONG BENDAND	Vice-président	FENOCGE	00240 24 86 71
14	VALDEMIRA DA SILVA TAVARES	Directeur général	M.A.PDR CIAT- Centre de recherche	00239 99 29 48 3/0023 92 22 33 43 <a href="mailto:Valdemira59@hotmail.com">Valdemira59@hotmail.com</a>
15	MEDZEME ENGAMA Marie Joseph	Secrétaire Exécutive	CNOP-CAM	99 89 36 85

16	Hervé Francis MOKOSSESSE ALBUQUERQUE	DG/ICRA	Institut de recherche RCA	<a href="mailto:mokossesse@gmail.com">mokossesse@gmail.com</a> +236 72 50 10 99
17	ALLARANGAYE MOUNDIBAYE	Chercheur DG/ITRAD	ITRAD N' djamena	<a href="mailto:allangaye@yahoo.fr">allangaye@yahoo.fr</a> +235 66 29 16 70
18	NGA Célestin	Secrétaire permanant	PROPAC	+237 77 71 20 16 <a href="mailto:Propac_cm@yahoo.fr">Propac_cm@yahoo.fr</a>
19	TCHOUNGUI Michel	GICC	PROPAC	96 97 58 66
20	DREM-TAING TOUTKOUL	Chargé de programme A.	PROPAC	98 90 53 33 <a href="mailto:dremtaing@gmail.com">dremtaing@gmail.com</a>
21	KINKODILA TOMBO Dolorès Hortense	Présidente du collège des femmes PROPAC	CNOP-Congo	00242 05 531 36 21 <a href="mailto:kinkodilahortense@yahoo.fr">kinkodilahortense@yahoo.fr</a>
22	ABENA Yolande	Sous-directeur du MINPROF	MINPROF Cameroun	77 77 14 27 <a href="mailto:abeyola2370@yahoo.fr">abeyola2370@yahoo.fr</a>
23	MILONGO MATONGO Francis Stéphane	Chargé de programme	CNOP-Congo	+242 05 54 3 59 59 <a href="mailto:Milongo_francis213@yahoo.fr">Milongo_francis213@yahoo.fr</a>

24	Elizabeth ATANGANA	Présidente	PROPAC	99 82 59 40 / 22 23 41 90
25	MBOG Sylvie CHRISTEL	Facilitateur PROPAC chargée de programme de ODECO	ODECO Cameroun	77 52 21 31 <a href="mailto:odecocameroun@gmail.com">odecocameroun@gmail.com</a>
26	EBONGOM NJOKE WALLY Christian	Stagiaire	CEMAC	96 35 16 62 <a href="mailto:ebongomwaly@yahoo.fr">ebongomwaly@yahoo.fr</a>
27	Pascual BACWE NBIANG	Délégué régional agriculture et forêt	Ministère de l'agriculture et forêts Guinée Equatoriale	+240 222 278 157
28	GAETANE FOURNIER	Consultante technique	PROPAC-UPA DI	+237 51 17 94 97
29	ABANDA ABANDA Constantin		PROPAC	77 81 69 59/99 99 58 65
30	FEGUE Dieudonné Serge	Resp. Adminin. Chargé de la logistique	UTC-PROPAC Cameroun	<a href="mailto:bernama2010@yahoo.fr">bernama2010@yahoo.fr</a> <a href="mailto:cnopcameroun@yahoo.fr">cnopcameroun@yahoo.fr</a> +237 99 44 08 30
31	NOAH Bertrand	Assistant financier	UTC-PROPAC	<a href="mailto:noahbertrand211@yahoo.fr">noahbertrand211@yahoo.fr</a>

		et comptable		
32	EWOLE Gustave	Chargé de programme	UTC-PROPAC Point Focal PAEPARD	<a href="mailto:egguy1@yahoo.fr">egguy1@yahoo.fr</a>
33	NOE WOIN	Directeur Général	IRAD	<a href="mailto:woin57@yahoo.fr">woin57@yahoo.fr</a>
34	NAMKOSSERENA Salomon	Directeur Général	PRASAC Tchad	B.P. : 764 N'djaména-Tchad +235 68 19 18 67 <a href="mailto:namkosseranas@yahoo.fr">namkosseranas@yahoo.fr</a>